

# Lampaul Plouarzel

02 98 84 01 13  
www.lampaul-plouarzel.fr

Bulletin municipal

## Juillet 2023

### > Services et Numéros Utiles

#### HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30.

**Fermée le mardi après-midi et le samedi.**

☎ 02.98.84.01.13.

mail : mairie@lampaul-plouarzel.fr

#### HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mercredi de 10h à 12h et 16h00 à 19h  
- Vendredi de 17h30 à 19h  
- Samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h  
- Dimanche de 10h30 à 12h

#### BULLETIN MUNICIPAL

les articles à faire paraître sont à faire parvenir  
en Mairie avant le 20 du mois.

#### PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et les élus se tiennent à la disposition  
de tous, et reçoivent tous les jours mais  
de préférence sur rendez-vous.

#### RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02.98.84.13.33

mail : restaurantscolaire@lampaul-plouarzel.fr

#### GARDERIE PERISCOLAIRE

☎ 02.98.84.11.59

mail : espaceenfance@lampaul-plouarzel.fr

LA POSTE : ☎ 3631

#### N° UTILES :

TAXI- OUEST : ☎ 02 98 84 01 27

#### RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC BREIZHGO :

Transports quotidiens en car vers Saint Renan  
et Brest - Horaires et tarifs : www.breizhgo.bzh  
Le bar Le Galion propose à la vente des tickets  
à l'unité et au carnet.

#### SECOURS CATHOLIQUE :

☎ 06 75 01 93 13 – sc.iroise.29@gmail.com

DÉPANNAGE ENEDIS : ☎ 09 72 67 50 29

#### DÉPANNAGE EAU DU PONANT :

☎ 02 29 00 78 78

#### CORRESPONDANTS DE PRESSE

Patrick PAPY – TELEGRAMME

☎ 06 81 01 40 06 ou ppapy@hotmail.fr

Sylvie OPPORTUNE – OUEST FRANCE

☎ 06 81 22 95 15

ou sylvie.buono.opportune@wanadoo.fr

### > État civil

**Mariage :**  
Le 27 mai : Frédéric DUBOIS et Vanessa GENTRIC  
Le 10 juin : Jérôme JAMBOU et Evelyne LARGE  
Le 17 juin : Antoine BOUTIN et Sophie KERROS

**Décès :**  
Le 22 mai : René BOSSEUR  
Le 18 juin : Jean Paul JONCQUEUR

### > Urbanisme

#### Accordés

BILLON Stéphane	33 Allée verte	Abri de jardin
LAGADEC Lydie	1 Impasse de Kervriou	Abri de jardin
ARINO Henri	58 Rue de Porspaul	Terrasse et portail
ADEKWATTS	36 Rue de Molène	Panneaux photovoltaïques
LE BEC Denis	27 Rue de Kériével	Démolition véranda et extension de la maison
FLOC'H Jérôme	26 Rue de Molène	Extension de la maison
NOUEL Hervé	3 Impasse du Clos Nevez	Clôture
PERROT Marie-Anne	14 Rue d'Ouessant	Clôture
LESCOP Danièle	5 Rue Saint-Mathieu	Isolation extérieure
SCI FMR	59 Rue du Gouérou	Clôture
BROUDIC Marie-Françoise	2 Impasse de Kernaëret	Portail
COOKE Terence	8 Rue de Quéménès	Changement de couleur de porte
PERCHOC Marie-Louise	Rue de Kerhilloc	Clôture
ROLLING Catherine	38 Rue de Porscave	Extension de la maison
DESTREEZ Kévin	3 Rue de Kérizouarn	Atelier en extension du garage

### > Avis de la Mairie

#### MAIRIE : HORAIRES D'ÉTÉ

##### HORAIRES :

**Accueil :** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Fermée le mardi  
après-midi et le samedi.

**Service urbanisme** sur rendez-vous au 02 98 84 01 13

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : bim@lampaul-plouarzel.fr

## > Avis de la Mairie

### MODIFICATION N°3 DU PLU : ENQUÊTE PUBLIQUE

La CCPI va procéder à une enquête publique relative au projet de modification n°3 du PLU de la commune de Lampaul-Plouarzel. Celle-ci se déroulera du vendredi 23 juin (9h) au lundi 24 juillet (16h30), soit pendant 32 jours consécutifs. Madame Sylvie COULOIGNIER a été désignée en qualité de Commissaire Enquêtrice par le Tribunal Administratif de Rennes et assurera 3 permanences en mairie uniquement : **vendredi 23/06 (9h-12h), mercredi 12/07 (13h30-16h30), lundi 24/07 (13h30-16h30)**. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront mis à disposition du public tout au long de l'enquête, à la mairie et au siège de la CCPI. Chacun pourra ainsi prendre connaissance du dossier et éventuellement consigner ses observations dans le registre. Plus de précisions sur le site de la mairie et de la CCPI.

### CONFÉRENCE SUR LES MISSIONS DU PARC MARIN D'IROISE

Vous avez des interrogations, des questions sur les missions du Parc Marin d'Iroise (PMI). Pourquoi y a-t-il plus de poulpes, quel avenir sur la pêche de loisir, les conséquences de la pêche aux algues avec des engins de fond.... ? Venez poser vos questions à Mr Philippe Le Niliot, directeur adjoint du PMI, lors d'une conférence **à la salle du Kruguel le 20 juillet 2023 à partir de 18h00**.

### PORTS DE PORSPAUL ET PORSCAVE

Permanence de Monsieur François LE BERRE, Adjoint aux Ports, reçoit les usagers le mardi sur rendez-vous de 10h à 12h.

### PLAISANCIERS : QUE FAIRE DES FUSÉES DE DÉTRESSE PÉRIMÉES

Pays d'Iroise Communauté rappelle que les feux de détresse ne doivent pas être déposés dans les poubelles bleues ni jaunes, ni en déchèterie. Les produits pyrotechniques sont dangereux pour le personnel et les équipements de nos collectivités (explosions, départs de feux). L'éco-organisme PYRÉO, organise le traitement des feux de détresse en fin de vie dans le respect de la réglementation. Pour cela, il vous suffit de déposer vos produits usagés ou périmés dans votre magasin d'accastillage sans obligation d'achat.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter l'article publié sur le site de symette.bzh sur la collecte des feux de détresse.



### TRAVERSÉE DE L'ABER ILDUT : Un raccourci par la mer

Les marcheurs du GR34 pourront dès cet été, troquer 15km de marche entre le Port de Lanildut et Porscave à Lampaul-Plouarzel contre 5mn par voie de mer, grâce au service de traversée à la demande mis en place par Pays d'Iroise Communauté. **5 personnes (ou avec vélos) pourront embarquer. Tarif : 2€/pers ou 3€/pers avec un vélo. Contacter le Port de l'Aber Ildut la veille pour réserver votre passage au 02 98 04 36 40 ou 02 98 04 04 98**

### AIDE AU NUMÉRIQUE

Sébastien (remplaçant d'Alexis), conseiller numérique vous reçoit sur rendez-vous le lundi de 13h45 à 16h45. Contact : sebastien.guillet@plourin.fr ou au 07.80.64.90.53

### RECENSEMENT MILITAIRE

À partir du 1<sup>er</sup> jour de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire (et dans les 3 mois qui suivent), les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **juillet, août et septembre 2007**. Se présenter en mairie avec **le livret de famille des parents, la carte d'identité et le justificatif de domicile**.

### « DU NOUVEAU SUR LES RÉSEAUX !

La mairie de Lampaul-Plouarzel est désormais présente sur instagram, pour vous faire suivre en images toute l'actualité du territoire. Suivez-nous ! »



@MAIRIEDELAMPAPLOUARZEL

### ÉCOLE PUBLIQUE DE KERAGROAS : SERVICE CIVIQUE



Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous voulez aider les enfants de l'école et leurs enseignants ? Vous pensez que votre présence peut être un plus pour eux et contribuer à apaiser le climat scolaire ?

#### Nous avons besoin de vous !

À l'école publique Kerargroas de Lampaul-Plouarzel, vous participerez à l'accueil des familles et de leurs enfants. Vous apaiserez le climat scolaire en proposant des activités pendant les récréations. Vous investirez la bibliothèque de l'école et permettrez aux élèves d'y emprunter des livres.

Vous assisterez les enseignants pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, informatiques, scientifiques ; vous aiderez à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ;

Vous accompagnerez l'activité d'un petit groupe ou aiderez un écolier dans une activité ; Vous accompagnerez une sortie scolaire ;

Vous contribuerez à l'organisation et à l'animation des fêtes de l'école.

**Votre mission dure 10 mois. Elle est indemnisée à hauteur de 601 € par mois. Vous pouvez postuler dès à présent pour commencer le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Nous attendons de vos nouvelles au 02 98 84 09 27 ou par mail à l'adresse [ec.0292105F@ac-rennes.fr](mailto:ec.0292105F@ac-rennes.fr).

### LUTTE CONTRE LE BRUIT : Arrêté Préfectoral n°2012-0244 du 1<sup>er</sup> mars 2012 : Article 19 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h ; Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## > Avis de la Mairie

### INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNÉE : RAPPEL

Faire un feu dans son jardin est formellement interdit depuis le 29 novembre 2011 et la circulaire interministérielle. Vous n'avez depuis plus le droit de brûler des déchets verts : herbes, branchages, feuilles... En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée.

### RAPPEL DES COMPÉTENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le recours à celui-ci est **gratuit**.

**Ses compétences : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaire et locataires ou entre locataires ; différends relatifs à un contrat de travail, litiges : de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural et en matière prud'homale.**

### STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS ; CHANGEONS NOS MAUVAISES HABITUDES !

Nous vous rappelons que depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnement gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende à 135€ (classe 4).

## > Annonces Diverses

### MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Toute l'année, le jeudi matin, de 9h00 à 13h00, des commerçants sont présents sur la place principale située à côté de la Mairie et de la salle du Kruguel. Poissons, viandes bio, fruits et légumes, crèmerie, pâtisserie, boucherie... Ils sont tous là pour vous accueillir dans la bonne humeur.

### LA CRÊPERIE DU VIEUX Puits

Juillet Août Apéro musical les jeudis soir (tapas, plancha et plus...). En juillet et août fermeture le samedi midi et le lundi.  
Tél. 02 98 84 09 13

### CHERCHE

Heures de ménage. Merci de me contacter au 06 27 83 17 51



### NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER

Les bons gestes à adopter :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) et les piscines hors d'usage

### MISE À JOUR DES ADRESSES

Depuis la promulgation de la loi 3DS, et en particulier son article 169, la mairie a l'obligation de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. De ce fait, certaines impasses nom numérotées se sont vues attribuer des numéros. Si vous êtes habitants de ces impasses et rues, nous vous invitons à venir en Mairie prendre connaissance du numéro qui vous a été attribué et commander un numéro de plaque (fournie par la mairie).

Liste des adresses concernées :

Impasse de Kerjacob, impasse de Kerludu, impasse de Kernaëret, Impasse de l'Allée verte, impasse de Mézou Bras, impasse du Rohennic, impasse Mez Lann, impasse Ty Koad, Place de Kerludu, Rue de Beg ar Groas, Venelle du Nouarn.

### GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : un nouveau service en ligne pour les usagers propriétaires

Ce nouveau service numérique « Gérer mes biens immobiliers » est offert aux usagers propriétaires, particuliers et professionnels (personne morale), depuis le 2 août 2021 et accessible depuis votre espace sécurisé.

Désormais, tout usager propriétaire, qu'il soit un particulier ou un professionnel (personne morale), peut désormais, à partir de son espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), consulter l'ensemble de ses biens bâtis sur le territoire ainsi que leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, numéro de lot...).

À terme, ce service permettra de répondre en ligne aux obligations déclaratives relatives aux locaux, de dématérialiser les déclarations foncières, de liquider les taxes d'urbanisme, de déclarer l'occupant des locaux d'habitation ou encore de collecter auprès des propriétaires, dans le cadre de la révision des valeurs locatives, les loyers des locaux d'habitation mis en location.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

### MAISON FRANCE SERVICES :

#### HORAIRES

Lundi : 14h30-17h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-17h30 ; mercredi 08h30-12h  
Téléphone : 02 98 36 27 31 –  
Mail : [france.services@plouarzel.fr](mailto:france.services@plouarzel.fr)

### STAGE DE PEINTURE «AU FIL DE L'EAU» À PORSPODER

Du lundi 17 au mercredi 19 juillet 2023, Séverine Fain, ancienne élève des Beaux-arts de Paris et diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs propose à Porspoder un stage pour adultes avec travail d'après nature et en atelier où seront enseignées les techniques de l'aquarelle, du pastel ou de la peinture à l'huile.

Pour tous renseignements, par téléphone au : 06 09 57 21 10 ou sur le site des cours : [www.severinefain.com/cours](http://www.severinefain.com/cours)

## > Permanences

### **PERMANENCE DE MONSIEUR LE GAC, DÉPUTÉ**

La permanence parlementaire de Didier LE GAC, député de la 3<sup>ème</sup> circonscription, est ouverte à Saint Renan au 11 rue de Kerzouar du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous les après-midi. Vous pouvez joindre Mr LE GAC au **02 98 33 02 20** ou par mail: [didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr)

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Les permanences du conciliateur de justice se tiennent à la mairie de Saint Renan, **les lundis de 14h30 à 16h30**. Les personnes souhaitant le rencontrer peuvent prendre RDV directement en mairie, en appelant au ☎ **02.98.84.20.08**

### **RAPPEL : L'A.D.I.L. (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU FINISTÈRE)**

Permanence en Mairie de Saint Renan le 1<sup>er</sup> mardi du mois sur rendez-vous de 9h à 10h, sans rendez-vous de 10 à 12h au **02 98 46 37 38**.

A.D.I.L. 14 boulevard Gambetta – Brest

### **CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet? Un architecte du CAUE, vous reçoit dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise le premier jeudi du mois sur rendez-vous afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Renseignements au **02 98 84 28 65**.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Madame Brigitte JAMET, adjointe aux affaires sociales peut vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

### **ASSISTANTE SOCIALE**

**Permanences en Mairie sur rendez-vous** uniquement. Renseignements auprès du Centre d'Action Sociale du Conseil Départemental de St Renan au **02 98 84 23 22**.

### **SERVICE SOCIAL MARITIME**

Madame BOST assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche à la mairie de LAMPAUL-PLOUARZEL. Pour prendre rendez-vous et pour toute information sur les autres lieux de permanences merci de contacter le bureau de Brest au **02 98 43 44 93**.

### **RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) est un lieu d'écoute, d'informations, de rencontres, d'échanges sur la petite enfance pour les parents, futurs-parents, Assistantes Maternelles, gardes à domicile, candidates à l'agrément (par exemple : recherche d'un mode d'accueil, démarches autour du contrat de travail,...) L'animatrice du RPAM de la CCPI vous accueille tous les jours sur rendez-vous, vous pouvez également obtenir des informations par téléphone au **02 98 48 99 91** ou par mail [rpam.sud@ccpi.bzh](mailto:rpam.sud@ccpi.bzh).

## > Avis de la C.C.P.I

## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES JUILLET 2023



### **STOP aux déchets issus de travaux de bricolage dans les poubelles !**

Fer à béton, poteaux acier, câbles électriques, tuyaux, chutes de placo-plâtre ne doivent pas être jetés dans les poubelles jaunes.

L'arrivée de ces matériaux au centre de tri met en danger la santé des agents, détruit des pièces de l'outil industriel et provoque des départs d'incendie. C'est arrivé mi-juin...

**Ces déchets doivent être déposés dans l'une des 5 déchèteries du territoire pour suivre la bonne filière de traitement !**

### **CENTRE NAUTIQUE LANDUNVEZ – NAUTISME, ZEN & BIEN-ÊTRE !**



Du 3/07 au 25/08. Stages de voile, pêche à pied, méditation, longe côte, cuisine aux algues, randonnée palmée en mer, aquagym, pilate, création de parfums aux huiles essentielles,

création de bracelets en pierre, sophrologie, découverte des algues...

Calendrier et contact :

[nautisme.pays-iroise.bzh](mailto:nautisme.pays-iroise.bzh) - 02 98 89 54 04 - [npi.landunvez@ccpi.bzh](mailto:npi.landunvez@ccpi.bzh).

### **LANILDUT - BALADE KAYAK «AU FIL DE L'ABER ILDUT»**

Balade en kayak avec un accompagnateur, 2 heures, dès 10 ans : 19/07, 26/07, 2/08, 9/08 et 16/08. Découvrez les richesses de l'Aber Ildut : faune, flore, histoire. Sur réservation au 02 98 48 76 23 ou [npi.ploudalmezeau@ccpi.bzh](mailto:npi.ploudalmezeau@ccpi.bzh).

Location de Kayak et de vélos à la Boutique du Crapaud au 02 98 04 30 79.

### **CENTRE NAUTIQUE PLOUDALMÉZEAU : Location et cours particuliers**

Du 3/07 au 1/09. Location et cours particuliers du lundi au samedi au centre nautique de Ploudalmézeau ; kayak, paddle, catamaran, planche à voile et wingfoil. Nouveautés 2023 : naviguez en soirée de 18H à 20H sur réservation au 02 98 48 76 23, [npi.ploudalmezeau@ccpi.bzh](mailto:npi.ploudalmezeau@ccpi.bzh) ou [www.nautisme.pays-iroise.bzh](http://www.nautisme.pays-iroise.bzh)

### **CENTRE NAUTIQUE PLOUGONVELIN : Location 7J/7 et cours particuliers**

Du 1/07 au 31/08, location 7J/7 et cours particuliers sur la plage du Trez-Hir ; kayak, paddle, catamaran, planche à voile, wingfoil, dériveur à foil, bateau à moteur... Réservation au 02 98 48 35 10 ou à [location.plougonvelin@ccpi.bzh](mailto:location.plougonvelin@ccpi.bzh), [www.nautisme.pays-iroise.bzh](http://www.nautisme.pays-iroise.bzh)



### **STAGES DE VOILE DÈS 4 ANS : REJOINS L'ÉQUIPAGE !**

Du 10/07 au 1/09, stages de voile dès 4 ans sur les centres nautiques de Plougonvelin, Ploudalmézeau, Plouarzel et Landunvez. Rejoins l'équipage ! Réservation en ligne sur [nautisme.pays-iroise.bzh](http://nautisme.pays-iroise.bzh)



29810 LAMP'AUL-PLOUARZEL  
MAIRIE  
DE  
FINISTERE

Téléphone 02 98 84 01 13  
Fax 02 98 84 04 34  
e-mail [maire@lampauplouarzel.fr](mailto:maire@lampauplouarzel.fr)  
web [www.lampauplouarzel.fr](http://www.lampauplouarzel.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL du 17 MAI 2023

### COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mai à 18 H.30

Le Conseil municipal de LAMP'AUL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMP'AUL-PLOUARZEL sous la Présidence de Michel JOURDEN, Maire.

Étaient présents : Michel JOURDEN, Brigitte JAMET, François LE BERRE, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Didier MELLOUET, Ronan LANSOÑNEUR, Frédéric MORVAN, Caroline RIBEZZO, Amandine KEROUANTON, Morgane LE GALL, Philippe DHAUSSY et Sylvain GUERIN.

Absents excusés : Marie MORGANT qui a donné procuration à Brigitte JAMET, Eric COZIEN qui a donné procuration à Michel JOURDEN, Cléo PAQUE qui a donné procuration à Morgane LE GALL, Marie-France PEZENNEC qui a donné procuration à Sylvain GUERIN, Christophe FAVE qui a donné procuration à Amandine KEROUANTON et Morgan LE QUELLEC.

Secrétaire de séance : Amandine KEROUANTON.

### FINANCES

#### 1) Subventions aux associations pour l'année 2023

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes aux associations :

Associations	Montant accordé	Eau et rivières Bretagne	80,00 €
Football club lampaulais	3 000,00 €	Association Française des clés-roses en plaque	80,00 €
Tennis club « Phare ouest »	700,00 €	Rêves de clown	80,00 €
Si on bougeait en Iroise	750,00 €	S.N.S.M. Argenton	80,00 €
La Roue libre	400,00 €	Enfance et partage	80,00 €
Iroise surf club	350,00 €	A.D.I.M.R. Pays d'Iroise	80,00 €
Echappées Breizh Running	100,00 €	A.P.E. Kerargroas	1 995,00 €
Rock an Poullout	400,00 €	O.G.E.C. Sainte Marie	1 323,00 €
Des planches et des vaches	500,00 €		
Le mélange	400,00 €		
Les lavoirs Lampaulais	300,00 €		
Lambaol	250,00 €		
Tud yaouank ar mor	400,00 €		
Sourire d'automne	700,00 €		
Club féminin	300,00 €		
Les bidourics	300,00 €		
Association « Pêche Promenade Porscave »	200,00 €		
Union nationale des combattants	150,00 €		
100 pour 1 toit	450,00 €		
Yoga Lambaol	200,00 €		
Section des officiers maritimes et veuves du Corsen	300,00 €		
Dons d'organes	80,00 €		
Leucémie espoir 29	80,00 €		
France Alzheimer 29	80,00 €		
A.P.F. France Handicap	80,00 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les montants de subventions proposés. N'ont pas pris part au vote les élus suivants : Monsieur Sylvain GUERIN pour Tud yaouank ar mor ; Madame Anne JOURDAIN pour Les bidourics ; Monsieur François LE BERRE pour Pêche, promenade, Porscave ; Monsieur Frédéric MORVAN pour l'Union nationale des combattants ; Madame Morgane LE GALL pour l'A.P.E. de l'école de Kerargroas ;

Monsieur Sylvain GUERIN, conseiller municipal, propose au Conseil municipal de se prononcer sur la demande de subvention de l'association lampaulaise d'initiative citoyenne et environnementale initialement rejetée par les commissions municipales précitées dans leur avis du 9 mai 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Rejette la demande de subvention à l'association lampaulaise d'initiative citoyenne et environnementale à 13 voix CONTRE (Michel JOURDEN, Brigitte JAMET, François LE BERRE, Marie MORVAN, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Didier MELLOUET, Ronan LANSOÑNEUR, Frédéric MORVAN, Caroline RIBEZZO, Eric COZIEN, Amandine KEROUANTON et Christophe FAVE), 3 voix POUR (Marie-France PEZENNEC, Philippe DHAUSSY, Sylvain GUERIN) et 2 ABSTENTIONS (Cléo PAQUE et Morgane LE GALL).

#### 2) Décision modificative du budget primitif

En début d'année, le bien situé 15 bis rue de la mairie a été vendu au médecin occupant les locaux. En conséquence, le montant de la vente a été inscrit au budget, en recettes de la section de fonctionnement, à l'article 7751 « Produits des cessions d'immobilisations ».

Le Service de gestion comptable (ci-après, S.G.C.) de Brest a précisé à la mairie que même si le bien est vendu, son montant ne doit pas apparaître à cet article mais au chapitre 024 « Produits de cessions » en recettes de la section d'investissement. Le S.G.C. réalisera ensuite une décision modificative dite « technique » pour inscrire cette cession à l'article 7751.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications suivantes :

#### ➤ Section de fonctionnement :

RECETTES	Crédits
Chapitre 77 - Art. 7751 « Produits des cessions d'immobilisations »	- 70 000 €
TOTAL	- 70 000 €

DEPENSES	Crédits
Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »	- 70 000 €
TOTAL	-70 000 €

#### ➤ Section d'investissement :

RECETTES	Crédits
Chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement »	- 70 000 €
Chapitre 024 « Produits des cessions »	+ 70 000 €
TOTAL	0,00 €

#### 3) Garantie d'emprunt à Brest Métropole Habitat pour la construction de six pavillons impasse de Kerouzilic

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.  
Vu les articles L. 2252-1 et L. 2252-2 du code général des collectivités territoriales,  
Vu le contrat de prêt n°145916 en annexe signé entre Brest Métropole Habitat, ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 - D'accorder sa garantie à hauteur de 100,00% pour le remboursement du prêt d'un montant de 970 276,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°145916 consigné de 5 lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 970 276 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titres du contrat de Prêt.  
Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 - La garantie est apportée aux conditions suivantes : La garantie de la commune est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 - Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

#### 4) Convention de participation au fonctionnement du S.P.I.C. de la crèche « L'île aux enfants » et les communes de Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier

Le service public industriel et commercial (ci-après S.P.I.C.) de la crèche « L'île aux enfants » de Plouarzel a transmis à la Commune un projet de convention de participation au fonctionnement de la crèche pour une durée d'un an. Lors d'une réunion entre les trois communes, il a été décidé d'une augmentation de 6% du coût de la place soit 5 925,00 €. Pour rappel, les augmentations régulières depuis 2018 s'expliquent par la suppression par le Conseil départemental de la subvention de fonctionnement accordée au S.P.I.C. Pour Lampaul-Plouarzel, la participation pour 2023 s'élève à 35 550,00 € (6 places x 5 925,00 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention pour l'année 2023 ;
- Autorise le maire ou son représentant à signer cette convention.

#### 5) Participation financière à la protection sociale complémentaire « santé » du personnel communal

Afin de venir compléter les remboursements du régime de protection sociale obligatoire, tout agent peut souscrire, à titre individuel, à des protections sociales complémentaires (ci-après, P.S.C.).

Les garanties de protection sociale souscrites par les agents pouvant bénéficier de la participation de l'employeur doivent porter :

- Soit sur le risque « santé » : portant atteinte à l'intégrité physique de l'agent (consultations médicales, hospitalisation, optique etc.) ou risques liés à la maternité.
- Soit sur le risque « prévoyance » : couvrant l'incapacité de travail (garantie maintien de salaire), invalidité et décès.
- Soit sur les deux risques.

Il existe deux dispositifs de mise en œuvre de la participation des employeurs territoriaux à la P.S.C. de leurs agents, au choix de l'employeur :

- La convention de participation : l'employeur ne sélectionne qu'un opérateur après mise en concurrence de différents candidats. L'adhésion des agents de la collectivité à la convention de participation est facultative.
- La labellisation : la participation des employeurs ne peut être versée qu'aux agents ayant souscrits des contrats qui bénéficient d'un label accordé sur demande des mutuelles ou unions, institutions de prévoyance, entreprises d'assurances, par un prestataire désigné par l'Autorité de contrôle prudentiel.

La mairie participe déjà sur le risque « prévoyance » via une convention de participation effectuée par le Centre de gestion du Finistère avec Reijens (ex Sofaxis/C.N.P.).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De participer sur le risque « santé » pour l'ensemble des agents et de retirer le dispositif de la labellisation qui permet aux agents de conserver leur propre contrat si celle-ci est labellisée ou de choisir un contrat labellisé correspondant à leurs besoins.
- De retirer la participation financière soit de 19 € mensuel proratisé en fonction du temps de travail. Cette participation s'effectuera directement sur le bulletin de salaire sur justificatif d'un contrat de labellisation.

La participation financière entrerait en vigueur au 1er juin 2023.

### TRAVAUX

#### 6) Aménagement de la R.D. 5 – Phase 2 rue de Porspaul : validation de l'avant-projet et du plan de financement

Vu la délibération n°2022-26 relative au choix du maître d'œuvre pour l'aménagement de la rue de Porspaul, Vu l'avis des commissions « Travaux, développement durable et environnement » et « Finances et développement économique » du 2 mai 2023,

Considérant qu'il y a lieu de valider l'enveloppe financière, mise à jour, des travaux d'aménagement de la route départementale n°5 (ci-après R.D. 5) pour la portion comprenant la rue de Porspaul, afin de permettre la préparation des dossiers de consultation des entreprises par le cabinet A3 Paysage, maître d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve l'avant-projet de l'aménagement de la R.D.5 pour la rue de Porspaul.
- Approuve le plan de financement - mis à jour - suivant :

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

Conseil municipal du 17 mai 2023

Page 3

Objets	Montant en € H.T.	Organismes	Montant en €.
<b>Etudes et honoraires</b>	<b>42 710,00</b>	<b>Etat – Fonds vert aire de covoiturage (demandée)</b>	<b>40 000,00</b>
Assistance technique C.C.P.I.	750,00		
Publication marché travaux	400,00		
Maîtrise d'œuvre	40 000,00	Région – Aménagement arrêts de cars (demandée)	35 000,00
Levée topo	1 560,00	Piste cyclable (demandée)	5 000,00
			30 000,00
<b>Travaux</b>	<b>1 898 000,00</b>	<b>Département – Reprise structure (demandée)</b>	<b>360 000,00</b>
<i>I. Terrassement, voirie et réseaux</i>	<i>1 705 000,00</i>	<i>Paquet Finistère 2030 (demandée)</i>	<i>290 000,00</i>
			70 000,00
<i>II. Aménagements paysagers</i>	<i>193 000,00</i>	<i>C.C.P.I. – piste cyclable (demandée)</i>	<i>30 000,00</i>
		<i>Commune (autofinancement et prêt)</i>	<i>1 475 710,00</i>
<b>TOTAL</b>	<b>1 940 710,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 940 710,00</b>

- Autorise le Maire ou son représentant à solliciter les organismes précités dans le cadre des demandes de subventions.

A 17 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain GUERIN)

### ADMINISTRATION GENERALE

#### 7) Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de gestion du Finistère

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (ci-après, R.G.P.D.) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018 imposant à tous les organismes publics la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (ci-après, D.P.D.).

Le Conseil municipal a l'obligation de désigner un Délégué à la protection des données en application du R.G.P.D.

La fonction de D.P.D. peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclus avec un organisme indépendant de l'organisme du responsable du traitement.

Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de gestion du Finistère a mis en place ce service.

Il est proposé de faire appel à ce service et de désigner le Centre de gestion du Finistère comme Délégué à la Protection des Données. Cette désignation fera l'objet d'une notification à la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.).

Les modalités d'adhésion à ce service sont précisées dans la convention en annexe qu'il conviendra d'approuver également.

L'adhésion coûte 2150 €/an et dure jusqu'au terme du mandat électif restant à courir

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la désignation du Centre de gestion du Finistère comme Délégué à la Protection des Données,
- Approuve les termes de la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du C.D.G. 29,
- Autoriser le maire ou son représentant à signer cette convention et tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.

### Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation du Conseil municipal au Maire

#### Commande publique

Objet	Date de notification	Montant € HT	Titulaire
Migration et hébergement site web à la suite de la liquidation du prestataire ZIP/BEABLE	11/04/2023	1 075,00	LA JUNGLE DESIGN, 34000 MONTPELLIER
Jeux de société pour la ludothèque	13/04/2023	1 047,65	LES ENFANTS DE DIALOGUES, 29200 BREST
Matériel et fournitures service technique	14/04/2023	599,24	WURTH, 67158 ERSTEIN
Renouvellement pare-feu Sonicwall	17/04/2023	698,94	OMR INFOGERANCE, 44000 NANTES
Borne intérieure tactile (pour la consultation des actes)	05/04/2023	5 850,00	CARTELMATIC, 35135 CHANTEPIE
Plots de voirie	19/04/2023	89,99	ISOSIGN, 71210 SAINT ELUSEBE
Eclairage LED bâtiments	19/04/2023	690,26	SONEPAR, 29850 GOUESNOU
Films pour la couverture de livres	03/05/2023	504,42	FILMOLUX, 94373 SUCY EN BRIE
Eclairage LED Proxi	04/05/2023	1 586,94	CGED, 29850 GOUESNOU
Tables et chaises CP	05/05/2023	567,85	MANUTAN COLLECTIVITES, 79074 NIORT
Clé pour véhicule Fiat	11/05/2023	320,48	GAO, 29200 BREST

Conseil municipal du 17 mai 2023

Page 4

# MEDIATHEQUE TY BOUKIN

Rue du Gouérou – 29810 Lampaul-Plouarzel  
02 98 84 13 23 – [mediatheque@lampaul-plouarzel.fr](mailto:mediatheque@lampaul-plouarzel.fr)



## Quand ?

**Mercredi :** 10h00 – 12h00 (nouveau créneau) et 16h00 – 19h00

**Vendredi :** 17h30 – 19h00

**Samedi :** 10h30 – 12h00 et 17h30 – 19h00

**Dimanche :** 10h30 – 12h00

## Les services proposés :

**Les emprunts :** Via une cotisation à jour, (20€/ an / famille, 15€/ si carte individuelle ou 15€/ estivants), les abonnés peuvent emprunter pour une durée de 3 semaines :

- 5 livres / personne
- 2 Cd audios/ personne
- 1 jeu de société / famille
- 1 DVD ou 1 série adulte/ famille
- 1 DVD ou 1 série enfant / famille



Plusieurs nouveautés ont été achetées et ceci, dans tous les rayons de la médiathèque, aussi bien chez les enfants que chez les adultes. N'hésitez pas à venir les découvrir !

Découvrez - les également sur le portail de la médiathèque :

<https://www.mediatheque-ty-boukin.fr/index.php/nouveautes>.



**Sélection des lecteurs :** La [Médiathèque Ty Boukin](https://www.mediatheque-ty-boukin.fr) participe au prix des lecteurs 2023. N'hésitez pas à venir découvrir les 6 romans de la sélection, à les lire et à voter (en étoiles) selon votre opinion. 😊

## Du côté des animations...



### **Expositions du mois : Lux in Ténébris**

*(Prêtée par la Bibliothèque du Finistère)*

#### **Présentation :**

L'exposition propose au visiteur de participer à une **enquête policière** qui prend place dans un château à l'époque médiévale. À l'aide d'une tablette numérique, le visiteur interagit avec les panneaux de l'exposition pour résoudre une série de crimes.

#### **Le speech de l'enquête :**

*En chemin vers la cour de Gaston III de Foix-Béarn, Jehan Froissart et son page sont surpris par une tempête et décident de se mettre à l'abri au village. La veille, deux meurtres y ont été commis... Armé d'une tablette, invitez vos visiteurs à les aider à rechercher le meurtrier.*

## Exposition de gravures – AGNES DUBART



**Du 21 juillet au 30 septembre 2023**

**A l'étage de la médiathèque.**

Agnès Dubart est née en 1985 à Lille.

Elle est diplômée en 2006 de l'Ecole des Beaux-Arts de Valenciennes et poursuit son ascension à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Par la suite, Agnès obtient son Master II spécialisé en gravure en 2010 et se voit récompensée la même année par le Prix Horlait-Dapsens.

La création de son atelier lui permet alors d'expérimenter les techniques de la gravure, du dessin ou de la peinture, indissociablement nourries d'une recherche théorique et philosophique sur la thématique du corps, de l'être en déséquilibre, en mutation, en métamorphose.

Le travail d'Agnès Dubart est largement représenté et salué aujourd'hui. On la compte notamment parmi les artistes présents dans les biennales de Gravure Contemporaine à Louvière et à Liège. En 2013, elle est récompensée par le prix Gravix et en 2014 par le prix Pierre Cardin.

Agnès est aujourd'hui Lampaulaise. Elle y a installé non seulement son atelier, mais elle a aussi monté une association, « Expérience sensible », qui propose la possibilité de suivre des cours de méditation en mouvement, gymnastique sensorielle et des stages alliant méditation et gravure sur bois ou métal.

« Ma pratique artistique est une réelle ouverture sur le monde environnant. Elle vient questionner la ligne, le geste, la trace, l'empreinte indissociablement liés au sens profond, au message, à la substance que l'image diffuse... »

*Extrait de présentation de son site internet <http://agnesdubart.com/>*

### **Renseignements et inscriptions :**

Site Internet : <http://www.lampaul-plouarzel.fr/vie-associative-et-culturelle/mediatheque>

Facebook : <https://www.facebook.com/Mediatheque-Ty-Boukin>

Portail : <https://www.mediatheque-ty-boukin.fr/>



# Cet été à Lampaul !

**Fête foraine du 10 au 30 juillet**

**VIDE GRENIER**  
vide-greniers  
16 juillet et 20 août

**Spectacle de marionnettes**  
les 30 juillet et 16 août

**Visites du patrimoine**  
les 17 juillet et 23 août  
RDV 9h30 devant la mairie

# Cet été à Lampaul !

**PIQUE-NIQUE GEANT**  
"Ramène ta chaise"  
Lampaul-Plouarzel  
Dimanche 30 juillet 2023

Gratuit de 13h30 à 17h00 dans l'espace de verdure à Porspaul

Barbecue sur place. Amenez votre pique-nique, vos chaises et vos plaid, nous fournissons le reste !

Scène ouverte  
Contes, spectacle  
Jeux en bois  
Buvette

**Expositions :**  
Du 27 juillet au 30 septembre, Gravures à la médiathèque

**Du 8 juillet au 20 août**  
Peintures, huiles et bois flottés, Chapelle St Egarec

Comité d'animation de Lampaul-Plouarzel 02 98 84 01 13  
animations@lampaul-plouarzel.fr

## Jeunesse 12/17 ans

Animation 12/17 ans		Vacances d'été 2023		
Date	Activité	Horaire	Infos pratique	Tarif
Lundi 3 Juillet	Soirée « Haut Chic Bas Choc »	18h30 à 23h30	Organisée par les jeunes de Cap Ados, viens avec un haut chic et un bas choc ! Repas, musique et défilé sont au programme.	4 €
Mardi 4 Juillet	Atelier Pâtisserie d'Eileen	13h30 à 18h	Fabrication du Sombrero de Moi moche et méchant en gâteau avec sa dégustation !	Gratuit
Mercredi 5 Juillet	Pump Track	13h30 à 18h	Ramène, ta trott, vélo, skate ou roller pour une après-midi jeux au Pump Track de Plouarzel.	Gratuit
Jeudi 6 Juillet	La p'tite pause	10h à 12h30	Participe au stand de la p'tite pause au marché de Lampaul-Plouarzel.	Gratuit
	Rando Canyoning	13h30 à 18h		
Vendredi 7 Juillet	Accrobranche	10h15 à 18h	Prévois des affaires de sport, un pique nique, ton goûter et ta gourde.	16 €
Lundi 10 Juillet	Soirée Loup Garou	18h30 à 23h30	Soirée frisson et énigmes garantie dans les bois !	4 €
Mardi 11 Juillet	La Récré des 3 curés	10h à 18h	Prévois ton pique nique, ton goûter et ta gourde.	16 €
Mercredi 12 Juillet	Wakeboard	10h30 à 18h	Journée au Lac de Ty Colo, Wakeboard et skate Park. Prends tes affaires de bain, de recharge, ton pique nique, ton goûter et ta gourde !	8 €
	La p'tite pause	10h à 12h30		
Jeudi 13 Juillet	Balade Pointe St Mathieu	13h30 à 18h	Participe au stand de la p'tite pause au marché de Lampaul-Plouarzel.	Gratuit
	Atelier créatif	13h30 à 18h	Randonnée à la Pointe Saint Mathieu, prévois des chaussures de marche, ton goûter et de l'eau	Gratuit
	Sport salle omnisport	13h30 à 18h	Atelier broderie Upcycling de tes vieux t-shirts ou sweats	Gratuit
Lundi 17 Juillet	Soirée Karaoke Crêpes	18h30 à 23h30	Prends tes affaires de sport, ton goûter et ta gourde. Ouverture salle omnisport de Plouarzel.	4 €
Mardi 18 Juillet	Labyrinthe Pop' Corn	13h30 à 18h	Pas besoin de savoir chanter il faut juste savoir s'amuser ! Repas crêpes	4 €
Mercredi 19 Juillet	Aqua West Park	13h30 à 18h	Viens arpenter le labyrinthe de maïs de Brest ! Prends ton goûter et ta gourde.	16 €
Jeudi 20 Juillet	La p'tite pause	10h à 12h30	Participe au stand de la p'tite pause au marché de Lampaul-Plouarzel.	Gratuit
	Koh Lanta	13h30 à 18h		
Vendredi 21 Juillet	Les vendredis du sport	11h à 18h	Prévois tes affaires de bain, de sport, un recharge, un pique nique, ton goûter et ta gourde. Journée sportive et farniente à la plage du Moulin Blanc !	4 €
Lundi 24 Juillet	Mission Pop Corn	18h30 à 23h30	Soirée ciné débat animée par Manitas, 1 film 1 débat, Pizzas et pop corn !	4 €
Mardi 25 Juillet	Land Art	13h30 à 18h	Fais de la nature une œuvre d'art ! Prends ton goûter et ta gourde.	Gratuit
	Tournoi sportif	13h30 à 18h		
Mercredi 26 Juillet	Karting	13h30 à 18h	Prends tes affaires de sport, ton goûter et ta gourde.	18 €
Jeudi 27 Juillet	La p'tite pause	10h à 12h30	Participe au stand de la p'tite pause au marché de Lampaul-Plouarzel.	Gratuit
	Game of playa	13h30 à 18h		
Vendredi 28 Juillet	Bouée Tractée	13h30 à 18h	Prends tes affaires de bain, ton goûter et ta gourde. Jeux de plage, baignade et farniente !	8 €
Lundi 31 Juillet	Soirée Pirate del Plouarzel	18h30 à 23h30	Prévois tes affaires de bain, un recharge, ton goûter et ta gourde.	4 €
Mardi 01 Août	Aprém Girly	13h30 à 18h	Tous à l'abordage ! Bataille navale géante et blind test sportif au programme. Repas pirate	Gratuit
	Sortie vélo	13h30 à 18h		
Mercredi 02 Août	Laser Tag	13h30 à 18h	Soin du visage, tatouage éphémère, manucure, coiffure, papotage et goûter girly partagé !	Gratuit
Jeudi 03 Août	La p'tite pause	10h à 12h30	Prends ton vélo, ton casque, ton goûter et ta gourde.	Gratuit
	Game of playa	13h30 à 18h		
Vendredi 04 Août	La croisière s'amuse	11h à 18h	3 parties au Laser Tag du lac de Saint Renan ! Prévois une tenue adaptée, goûter et gourde.	16 €
Lundi 28 Août	Ciné Burger King	18h30 à 23h30	Sortie parents / ados. Embarquez pour une croisière de 3h à bords d'un vieux gréement dans la rade de Brest. Prends ton goûter et de l'eau.	4 €
Mardi 29 Août	Atelier Cyanotype	13h30 à 18h	Prévois de l'argent de poche pour le resto et les friandises. Film au choix.	Gratuit
	Aprém à Cap Ados	13h30 à 18h		
Mercredi 30 Août	Soirée Barbecue 10-14 ans	13h30 à 22h30	Un atelier découverte du cyanotype, une technique de tirage photographique monochrome pour voir la vie en bleue ! Ramène ton goûter et ta gourde.	Gratuit
Jeudi 31 Août	Escape Game	13h30 à 18h	Accueil au local de Cap Ados, billard, jeux vidéos, jeux de société. Prends un goûter.	4 €
	Kayak	13h30 à 18h		
Vendredi 1er Sept	Kayak	13h30 à 18h	Prévois tes affaires de plage, un recharge, ton goûter et ta gourde. BBQ, Dj' et animation avec d'autres structures jeunesse !	5 €
			Escape Game au Moulin Blanc « Le Trésor du Moulin Blanc »	8 €

Contact : Marina ou Elodie  
07.62.94.89.58  
capados29810@gmail.com

Ton trousseau de l'été !  
- Ta gourde  
- Un goûter  
- Casquette / chapeau  
- crème solaire  
- Vêtement de pluie  
suivant la météo !

Les rendez-vous se font devant chaque mairie et à Trézien (place des Otages // à préciser lors de l'inscription). Les animateurs viennent chercher les jeunes en minibus ou en voiture. Les horaires indiqués comprennent la 1/2h de transport avant et après l'activité.

## > Vie Associative

### ÉCOLE PUBLIQUE DE KERARGROAS : INSCRIPTIONS 2023-2024

La directrice de l'École de Kerargroas se tient à votre disposition pour les inscriptions 2023-2024.

Les parents des enfants nés en 2020 jusqu'en 2021 ainsi que les enfants arrivants sur la commune peuvent d'ores et déjà la joindre pour un premier contact et pour visiter les locaux s'ils le désirent. L'École peut être contactée par téléphone au 02 98 84 09 27 ou par mail à l'adresse [ec.0292105F@ac-rennes.fr](mailto:ec.0292105F@ac-rennes.fr)

Au plaisir de vous rencontrer prochainement

### DON DU SANG

La prochaine collecte de sang dans notre secteur aura lieu à **PLOUMOGUER le lundi 10/07/23** salle Océane de 8h30 à 13h. Les donneurs doivent avoir entre 18 et 70 ans. Les nouveaux donneurs sont les bienvenus avec une pièce d'identité. Ne pas venir à jeun.

Cette collecte se fait sur RDV : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

### CLUB FÉMININ : EXPOSITION CHAPELLE DE SAINT EGAREC

Comme tous les étés, L'ATELIER DE PEINTURE DU CLUB FÉMININ DE LAMPAUL-PLOUARZEL exposera ses tableaux A LA CHAPELLE SAINT-EGAREC. Cette année l'exposition débutera dès le **samedi 22 juillet 2023 jusqu'au dimanche 20 août inclus**. Ouverture tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30, et de 16 h 30 à 19 h. Peintures à l'huile, acrylique et pastel. Les artistes du club féminin seront très heureuses de vous accueillir.

### LES LAVOIRS LAMPAULAIS

L'association Les Lavoirs Lampaulais organise une rando accompagnée le lundi 17 juillet sur le circuit des lavoirs. Départ 14h00 devant le panneau du circuit place de la mairie. durée : environ 3 heures pour le circuit 11 kms, 2 heures pour le circuit 7.5 kms.

### ASSOCIATION DES PENSIONNES MARINE MARCHANDE DU FINISTÈRE (Commerce et Pêche)

Le Congrès National des Pensionnés Marine Marchande, pour son centième anniversaire, se tiendra à Quimper au Parc des Expositions de Penvillers le dimanche 24 septembre 2023. Le Congrès ayant lieu à Quimper en septembre, l'Assemblée Générale du Finistère qui se déroule normalement au printemps n'aura donc pas lieu cette année. Le prix du repas est de 40 €, transport compris. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant fin juillet au : 02.98.84.03.49 ou 02.98.84.00.56. Pour cette occasion, l'association organise un voyage en Alsace du 30 septembre au 6 octobre 2023. Pour plus de renseignements, téléphoner aux numéros ci-dessus.

### CLUB SOURIRE D'AUTOMNE : INFORMATION À TOUS LES ADHÉRENTS

Le club sourire d'automne arrête ses activités aux mois de juillet et août. La reprise aura lieu le jeudi 07 septembre à 13h30 pour les jeux, pétanque et marche promenade, Salle du Kruguel L'atelier mémoire le vendredi 08 septembre de 10h à 11h 30, la gym douce le mercredi 13 septembre de 9h à 10h salle du Gouerou, la section tennis de table le mardi après-midi à partir de 13h30 et le vendredi matin à partir de 9h30 salle des dunes.

Le club sourire d'automne sera présent au forum des associations début septembre. La présidente et son conseil d'administration du club vous souhaitent de passer un bon été et de vous retrouver en forme dès septembre.

Les personnes qui veulent adhérer au club seront les bienvenues, et surtout rompre la solitude, et passer un bon moment conviviale ensemble.

Contacts : Yvonne Le Bris Présidente du Club Sourire 06 82 95 40 59 ; Vice présidente Guillemot Cathy 07 68 15 52 89 ; Inizan Nicole pour l'atelier mémoire 06 88 86 65 56 ; Tennis de table Murielle Debras 06 29 44 50 36.

### L'ASSOCIATION LA PATTE SUR LE COEUR BZH

L'association, située sur le secteur des Abers recherche des familles d'accueil chat et chien. Les frais vétérinaires sont entièrement pris en charge par l'association, tout comme le matériel et la nourriture. N'hésitez pas à nous contacter par mail à [lapattesurlecoeur.bzh@gmail.com](mailto:lapattesurlecoeur.bzh@gmail.com) ou via notre page Facebook.



### JOURNÉES DU PATRIMOINE Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

Une réunion de préparation de la Fête du Patrimoine aura lieu le **samedi 15 juillet à 10h au Kruguel salle Porsguen**. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION : IROISE ACTIONS SOLIDAIRES

L'association a vu le jour pour les secteurs de Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Ploumoguier. Elle est rattachée au secteur de Saint-Renan. Son but : une entraide solidaire pour renforcer le lien social. Des aidants bénévoles pour rendre des services comme assurer le transport de personnes âgées ou en situation de handicap lorsqu'il n'existe pas de solutions dans les structures existantes, réaliser de petites bricoles hors champ des professionnels. Pour une demande d'aide, pour se proposer comme bénévole contacter le 07 67 56 47 26.

## > Services et Numéros Utiles

### PORTS

**Porspaul** : s'adresser en Mairie

**Porscave – Aber Ildut** : Capitainerie

☎ **02 98 04 36 40** ou ☎ **06.31.93.58.71**

### SANTÉ

Cabinet des Docteurs Alexandre LAUBEL

et Elisabeth BOUREILLE

15 bis rue de la Mairie

☎ **02 90 87 29 00** ou en ligne sur **keldoc.com**.

Ostéopathe : Le cabinet d'ostéopathie de Le Roux Nicolas est transféré sous la mairie, juste en face du salon de coiffure.

La prise de RDV se fait toujours au **06 42 76 98 67** ou sur **Doctolib**

Pharmacie du Grand Large

1, rue de Brest

☎ **02 98 84 01 17**

Pharmacies de garde le dimanche.

Composez le **3237**

Cabinet de kinésithérapie : Madame RINN. 7, rue du Gouérou

☎ **02.98.32.91.80. sur rendez-vous.**

Dentiste de garde le dimanche :

☎ **02.98.90.55.77** de 9h00 à 12h00

### INFIRMIÈRES

Cabinet HAMON- LE COZ

☎ **02 98 84 09 91**

Cabinet PELLE-RANNOU

☎ **02 98 89 67 86**

Mr MAGGIONI

☎ **06 59 61 95 41**

Mme BEGOC - Mme GARNIER-BERROU

☎ **02 98 89 39 70**

### URGENCES

Pompier : **18**

SAMU29 : **15**

Gendarmerie : **17**

CROSS CORSEN **196** (depuis un fixe ou un portable) ou **02.98.89.31.31**

### LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux sont autorisés : **Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h**

**Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

### INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNÉE

La préfecture nous rappelle son arrêté interdisant désormais de brûler à l'air libre tous les déchets.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée



Tél. : 02 98 84 01 13  
E-mail : [mairie@lampaul-plouarzel.fr](mailto:mairie@lampaul-plouarzel.fr)



Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : [bim@lampaul-plouarzel.fr](mailto:bim@lampaul-plouarzel.fr)